

Municipalité de Lejeune

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil municipal tenue le mardi 20 mars 2018 à 20h00 à la salle municipale, lieu ordinaire du conseil.

Étaient présents :

Monsieur Pierre Daigneault	Maire
Monsieur Patrice Dubé	Conseiller siège 1
Monsieur Réjean Albert	Conseiller siège 2
Monsieur Fernand Albert	Conseiller siège 3
Madame Marguerite Albert	Conseiller siège 5

Madame Claudine Castonguay	Directrice générale
----------------------------	---------------------

Absents : Madame Carole Viel	Conseiller siège 4
Monsieur Norbert Michaud	Conseiller siège 6

Deux personnes présentent

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Pierre Daigneault, constate quorum à 20h00 et déclare-la séance spéciale ouverte.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Fernand Albert appuyé par Marguerite Albert et résolu unanimement d'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADOPTION DES RAPPORTS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

Il est proposé par Marguerite Albert et résolu que le conseil municipal de Lejeune adopte les rapports financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 2017 préparés par la firme Raymond Chabot Grand Thornton, présenté par Pierre Daigneault, maire et autorise la Firme Raymond Chabot Grand Thornton d'envoyer tous les documents au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

ADOPTÉE

4. LEVÉE DE LA SÉANCE SPÉCIALE

Les points à l'ordre du jour étant épuisés il est proposé par Patrice Dubé de levée la séance spéciale à 20h15.

Pierre Daigneault
Maire

Claudine Castonguay
Directrice générale

**Réso 2018-68
Ordre du jour**

**Réso. 2018-69
Adoption
rapport
financier
exercice 2017**